



Communiqué des organisations syndicales de l'AFPA aux salariés de l'AFPA

Le combat ne fait que continuer !

Après les annonces (patrimoine, EPIC, SCIC...) officiellement faites par le ministre François Rebsamen devant les membres du Conseil d'Orientation de l'AFPA le 18 mai 2015 et « fêtées » par la direction dans tous les centres, l'heure doit être au réalisme.

La mise en œuvre des annonces va se confronter à la dure réalité du calendrier, du temps de la négociation et des ratifications politiques, de l'accord européen (ou non) et, peut-être, d'une concrétisation dont les conditions ne sont pas connues à ce jour.

Plus prosaïquement, les organisations syndicales de l'AFPA interrogent plutôt l'avenir quant à leur impact réel et immédiat sur la vie quotidienne des salariés. Elles considèrent qu'il y a toujours beaucoup de batailles à gagner avant de s'associer à ceux qui crient victoire.

L'intersyndicale aura comme priorité que l'AFPA avec tout son personnel demeure une et nationale.

Les batailles qu'il faut gagner :

1. Développer l'activité de l'AFPA

L'AFPA doit rapidement accueillir un nombre de demandeurs d'emplois comparable à celui de 2009-2010, soit 120 000 (au lieu des 80 000 en 2014) et retrouver le chiffre d'affaires d'alors : près d'un milliard d'euros (au lieu des 750 à 780 millions d'euros prévus à l'acte II initial du plan de refondation pour les années 2015 à 2017).

2. Que la direction générale intègre cette activité supplémentaire dans ce qu'elle appelle aujourd'hui l'acte II du Plan de refondation

L'AFPA ne peut pas continuer à cumuler les pertes, les dettes et les suppressions d'emploi qui en découlent. En l'absence de cette activité, l'AFPA cumulerait jusqu'à 500 millions € de pertes, ce qui entraînerait potentiellement la suppression supplémentaire de près de 1 000 emplois!

3. Garantir un niveau élevé de qualité du service

- Par un vrai réinvestissement dans la pédagogie, adaptée selon les différents publics.
- Par le redéploiement interne des services associés (restauration, hébergement, accompagnement psychopédagogique, accompagnement social, ...) et des moyens alloués pour les assurer.
- Par une politique de prix et des modalités de financements adaptées à la prestation de service global, à l'intérêt général et donc au service public.

Avec en perspective pour le personnel :

- une politique de ressources humaines offensive avec des **créations d'emplois** (au lieu de la perte de près de 1000 emplois programmés dans l'acte II du plan de refondation 2015-2017) et des **augmentations de salaires** (au lieu de la perte de pouvoir d'achat des 10 dernières années).
- des **conditions de travail** qui permettent de faire du « **bon travail** », de sortir des risques psycho-sociaux et de s'investir collectivement efficacement dans nos missions de service public.

Pour vérifier la réalité des éventuelles avancées et donner crédit aux engagements des pouvoirs publics et du président Barou, les organisations syndicales posent un premier rendez-vous : **l'Acte II du Plan de Refondation doit être réécrit notamment dans ses données économiques et sociales**. Pour pouvoir penser que les annonces faites auraient pour but réel le développement des missions de service public de l'AFPA, la direction de l'AFPA doit d'abord répondre par un échéancier d'atteinte des objectifs évoqués par les organisations syndicales.

La direction souhaite convoquer un Comité central d'entreprise extraordinaire le 9 juin 2015. Les organisations syndicales unanimes attendent la présentation de nouveaux scénarii économiques qui mettent en évidence un redéveloppement de l'activité de l'AFPA aux niveaux atteints en 2009 et en 2010. Cela impose une autre politique de ressources humaines que celle d'aujourd'hui, centrée sur la suppression des emplois et le gel des salaires. Les organisations syndicales et leurs délégations du CCE seront attentives à ces perspectives de retour à nos missions de service public à des niveaux conformes aux besoins de notre Pays.

C'est le seul véritable argument qui permettrait de donner du crédit au bruyant optimisme affiché dernièrement par nos dirigeants.

Montreuil, le 27 mai 2015